

Commune de Daillens



PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021 – 2026

Chères Daillennaises, chers Daillennais,

S'il ne fallait choisir qu'un seul adjectif pour définir notre commune, le choix se porterait très probablement sur « dynamique ». Que ce soit par ses entreprises, ses sociétés locales ou plus généralement ses habitants et habitantes, Daillens fourmille en effet d'idées, de projets et de réalisations.

La Municipalité souhaite s'inscrire dans ce mouvement, et présenter via le document que vous avez sous les yeux sa vision de notre village et de son évolution pour les cinq années à venir.

Que ce soit en matière d'infrastructures, de réseau d'eau, de collaborations intercommunales, d'environnement, de mobilité ou encore de sauvegarde du patrimoine, les défis sont aussi nombreux que passionnants, et nous nous réjouissons de les relever avec vous pour que Daillens reste cette commune où il fait si bon vivre.

Votre Municipalité

1 UN CENTRE DU VILLAGE REVITALISÉ

La population de DailLens a évolué au fil des années, et ses besoins ne sont plus ceux d'il y a 20 ou 30 ans. Il est donc essentiel que les infrastructures communales répondent aux exigences des citoyens, notamment en matière de loisirs ou d'accueil de l'enfance et de la petite enfance.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Repenser l'utilisation des bâtiments communaux afin de créer une cohérence.
- Mener à bien la rénovation complète de l'ancienne grande salle du village (Rue Jean Villard Gilles 2) en y implantant des infrastructures d'utilité publique telles que la bibliothèque intercommunale de la Venoge, une garderie et de nouveaux locaux pour l'UAPE « Croqu'carotte ».
- Rénover l'ancienne laiterie du village afin d'y créer des appartements à loyers abordables pour nos jeunes, ainsi que des locaux pour les sociétés locales.
- Mettre en place un plan global d'entretien des bâtiments communaux.

2 DES ROUTES ET UNE MOBILITÉ SÛRES, AGRÉABLES ET EFFICACES

Notre village a connu ces dernières années une augmentation du trafic, notamment de transit, qui exaspère les riverains de certains axes et crée des dangers pour les usagers de la route, soient-ils automobilistes, cyclistes ou piétons.



La Municipalité est consciente de ces désagréments, et souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Poursuivre les démarches auprès des entreprises de notre zone industrielle afin de réduire le nombre de véhicules traversant le village.
- Passer en zone 30 l'ensemble du réseau routier non cantonal de la commune et améliorer par divers aménagements la sécurité en traversée de localité.
- Agir au niveau régional afin de renforcer la desserte en matière de transports en commun et les aménagements en faveur de la mobilité douce (pistes et bandes cyclables etc.).
- Repenser les arrêts de bus du centre du village, et améliorer l'accessibilité de ces derniers pour les personnes à mobilité réduite.

3 UN CARACTÈRE AGRICOLE PRÉSERVÉ

Daillens est un village campagnard, entouré de champs et dans lequel travaillent encore de nombreux agriculteurs. Ce lien fort avec l'agriculture fait partie de notre passé, mais doit également faire partie de notre futur.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Renforcer les liens entre monde agricole et population du village, notamment via les écoles et un parcours didactique agricole.
- Encourager la consommation locale et renforçant et facilitant les liens entre producteurs et consommateurs.
- Encourager les démarches en faveur de l'environnement dans la pratique de l'agriculture, notamment sur les terrains propriété de la commune.
- Mettre à disposition des personnes qui ne disposent pas de jardins, un coin de terre, permettant la mise en place de petits potagers.

4 UNE GESTION DES DÉCHETS ET DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCONOME ET EFFICACE

Depuis l'instauration de la taxe au sac en 2013 le taux de recyclage a augmenté à Daillens, à l'image d'autres communes vaudoises, mais beaucoup reste encore à faire. Diverses démarches dans d'autres villages de la région montrent quant à elles que l'on peut gérer plus efficacement le réseau d'éclairage.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Renforcer et améliorer le tri des déchets, en créant notamment de nouvelles filières de recyclage, comme pour le plastique PE, et professionnaliser la gestion de la déchetterie.
- Optimiser les possibilités de tri des déchets au centre du village et mettre en place des récoltes périodiques « porte à porte » pour certains types de déchets.
- Éteindre l'éclairage public ou réduire son intensité pendant la nuit afin de lutter contre la pollution lumineuse, tout en veillant à la sécurité des usagers.

5 UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ

Les communes ont un rôle important à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique ou l'appauvrissement de la biodiversité. Différentes lois et règlements fédéraux ou cantonaux leur donnent d'ailleurs un rôle d'exemplarité en la matière, et les enjoignent à agir vite, dans l'intérêt des générations futures.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Établir un « plan climat communal » avec les principales mesures à prendre pour réduire nos émissions de CO₂.
- Remplacer les chauffages à mazout des bâtiments communaux par des alternatives renouvelables, et réfléchir à la mise en place d'un réseau de chauffage à distance au centre du village.
- Créer une commission « Agenda 2030 » ouverte à l'entier de la population, dans le but de mener des actions en faveur du développement durable.
- Poursuivre le développement des énergies renouvelables tant sur les bâtiments communaux que chez les particuliers, en maintenant une politique de subventions attractive.

6 DES FORÊTS ET DES ESPACES VERTS VIVANTS ET BIEN ENTRETENUS

Notre commune héberge sur son sol plus de 110 hectares de forêts, dont la moitié environ est en mains publiques. Il s'agit là d'un atout alors que le prix du bois prend l'ascenseur et que ce matériau est toujours plus valorisé de par ses vertus de proximité et de durabilité. Les nombreux espaces verts qui jalonnent notre territoire bâti font par ailleurs partie intégrante du charme de notre village.

La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Améliorer l'exploitation des parcelles forestières communales et de propriétaires privés, et acquérir lorsque cela est possible de nouvelles parcelles.
- Renforcer l'arborisation des espaces verts communaux et veiller à un bon entretien des plantes et fleurs sur le domaine public.
- Inciter à la plantation d'arbres fruitiers haute-tige et d'arbres et arbustes d'essences indigènes.
- Requalifier les anciens bassins de décantation de la step villageoise et en faire un lieu de promenade et de détente, tout en valorisant la biodiversité.
- Achever la modernisation des infrastructures sportives du village, avec la construction de nouveaux vestiaires et d'une nouvelle buvette au terrain de football.
- Entretien le cimetière et améliorer son aménagement.

7 UN RÉSEAU D'EAU EFFICIENT ET SÛR

Notre village a la chance de posséder des sources qui lui assurent une indépendance en matière d'approvisionnement en eau.

Les récentes directives fédérales en matière de présence de chlorothalonil nous ont cependant montré que nous devons rester attentifs quant à la qualité de cette dernière.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Entretien du réseau de distribution de l'eau potable et procéder aux travaux qui seront nécessaires pour le rénover et le moderniser.
- Poursuivre la collaboration avec les communes de la région pour un traitement des eaux usées aussi efficace et écologique que possible.
- Raccorder notre réseau d'eau à celui des communes voisines afin de pouvoir palier à d'éventuels problèmes dans nos sources, tout en restant complètement souverains quant à la propriété de ces dernières et des infrastructures.

8 UNE QUALITÉ DE VIE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

La population de notre village est très diverse, que ce soit en termes d'âges, de parcours ou même d'origines. Si nous vivons si bien toutes et tous ensemble, c'est que nous pouvons compter sur des initiatives publiques et privées pour entretenir et développer l'esprit de communauté et d'entraide à tous les niveaux.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années :

- Mieux prendre en compte les besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes, notamment en matière d'infrastructures, mais aussi d'activités.
- Renforcer les activités et politiques en faveur des personnes âgées, et réfléchir à l'échelle intercommunale à une réelle « politique des aînés ».
- Soutenir les sociétés locales dans leurs activités, soient-elles festives, culturelles ou sportives.
- Valoriser notre patrimoine historique par des expositions, conférences, présentations dans les classes d'école, etc.

9 UN TISSU ÉCONOMIQUE VIVANT ET DES FINANCES SAINES

Notre village compte de nombreuses entreprises, petites, moyennes et grandes, qui contribuent au façonnement de notre identité tout comme à notre prospérité. Les nombreux projets que nous souhaitons mener pour la qualité de vie des Daillennaises et des Daillennais requièrent par ailleurs des finances saines, à même de garantir une politique ambitieuse d'investissements.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années:

- Renforcer les liens avec les entreprises actives sur le territoire de la commune, être à l'écoute de leurs besoins et utiliser quand cela est possible leurs produits et compétences.
- Etudier la possibilité de créer un espace de coworking permettant à des indépendant-e-s ou adeptes du home office d'échanger et de profiter d'infrastructures adéquates.
- Veiller à une tenue de budgets et de comptes les plus équilibrés possibles.
- Maintenir une fiscalité attractive et mener une réflexion quant à l'utilité de certains émoluments.

10 UNE ADMINISTRATION À L'ÉCOUTE ET UNE VOIX QUI PORTE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Nous sommes toutes et tous concernés par les décisions prises par les autorités. Il est donc normal que la population ait son mot à dire sur certains grands dossiers, et puisse être davantage consultée. Parallèlement, toujours plus de dossiers se discutent et décident à une échelle intercommunale, régionale ou même cantonale.



La Municipalité souhaite donc ces cinq prochaines années:

- Développer les consultations, séances d'information et démarches participatives afin de prendre le pouls de la population et l'associer aux grandes décisions.
- Renforcer l'information, que ce soit par le journal communal ou par d'autres moyens de communication actuels.
- Veiller à garantir au mieux les intérêts de la commune de Daillens dans le projet cantonal de décharge de la Verrette.
- Participer activement aux séances, groupes de travail et autres instances intercommunales et régionales.

La Municipalité de Dailens

Alberto Mocchi
Frédéric Burnand
Mareva Martin
Claude Herren
Barbara Busigny

Mise en page : Malyka | atelier graphique

Crédits photos : Arthur Cocho